



Descriptif de module travail de Bachelor

Domaine : Santé

Filière : Soins Infirmiers

1. Intitulé de module

Travail de Bachelor

2025-2026

Code : S.SI.SO.3889.F.24

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐
Autres : ...

Niveau :

- ☒ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☐ Module spécialisé
☐ Autres : ...

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif peut entraîner l'exclusion de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et master) en HES-SO.

Type :

- ☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres : ...

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Module de printemps
☐ Module d'automne
☒ Autres : selon le site de formation

2. Organisation

10 Crédits ECTS

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autre : Bilingue Français-Allemand

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôle d'expert·e

Garantir la sécurité des patient·es et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles.

- En fondant ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants (Ab4);
- En favorisant le transfert des résultats de la recherche dans la pratique (Ab4) ;



Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

- En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3) ;

Rôle de communicatrice ou communicateur

Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient·es/client·es, les proches et les professionnel·les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

- En considérant les patient·es/client·es comme des partenaires (Bb1) ;
- En utilisant à bon escient les technologies de l'information et de la communication (Bb3) ;

Rôle de collaboratrice ou collaborateur

Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.

- En respectant les compétences de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1) ;
- En respectant les cadres éthiques et législatifs en vigueur (Cb3).

Rôle de leader

Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patient·es, dans le respect des normes professionnelles.

- En identifiant les risques concernant la sécurité des patient·es, la qualité des soins et la protection des données (Db3) ;
- En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1) ;
- En identifiant les besoins d'innovations et d'améliorations des soins (Db2) ;
- En posant un regard critique sur son comportement de leader (Db4).

Rôle de promotrice ou promoteur de santé

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- En identifiant les besoins de santé des populations (Eb3) ;
- En mobilisant des savoirs infirmiers et interprofessionnels (Eb2) ;

Rôle d'apprenant·e et de formatrice ou formateur

Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

- En diffusant les résultats de la recherche (**Fb2**) ;
- En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (**Ab4-Fb2**) ;
- En intégrant les savoirs expérientiels des patient·es/client·es et des collègues (**Fb3**) ;

Rôle de professionnel·le

S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.

- En adoptant une posture réflexive (**Gb1**) ;
- En prenant position pour l'amélioration continue de la qualité des soins (**Gb2**) ;
- En agissant en cohérence avec les stratégies nationales et les cadres législatifs (**Gb1**) ;



- En représentant leur profession avec compétence et en s'impliquant pour son développement et sa reconnaissance (**Gb2**) ;

Apprentissages critiques

- Adoption d'une pratique fondée sur les recommandations de bonnes pratiques : en questionnant des pratiques, et s'engageant pour la sécurité des patients et la qualité des soins (rôle expert)
- Adoption d'une posture scientifique : en appliquant les principes de rigueur, esprit critique, intégrité scientifique, éthique (rôle professionnel)
- Autonomie dans l'acquisition des connaissances : en approfondissant un sujet de recherche et recherchant des questions non résolues, l'étudiant développe son autonomie dans la recherche sur un phénomène d'intérêt/problématique issu.e de l'étendue de la pratique infirmière (rôle apprenant et formateur)

5. Contenu et formes d'enseignement

Le travail de Bachelor prend l'une des formes décrites dans le document "Travail de Bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2024-2025).

Le travail de Bachelor est dirigé par un·e directeur·trice qui valide le projet du groupe ou de l'étudiant·e.

La durée du suivi individuel ou du groupe pour un Travail de Bachelor est déterminée par chaque Haute Ecole.

La participation des étudiants au suivi collectif, sous forme de séminaires, peut être exigée par les sites.

Des cours et séminaires, liés au processus de recherche, peuvent être organisés par les sites.

6. Modalités d'évaluations et de validation

L'appréciation du travail de Bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de Bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2024-2025).

Le travail de Bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- Du directeur ou de la directrice du travail de Bachelor ;
- D'un·e expert·e externe à la Haute Ecole issu·e de la pratique professionnelle.

Le temps imparti lors de la soutenance du travail de Bachelor se décline en principe comme suit :

- Soutenance du travail de Bachelor : 20 minutes ;
- Questions du jury : 30-40 minutes ;
- Délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de Bachelor est effectué par plusieurs étudiant·e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant·e reçoit une note qui lui est propre et qui peut être différente au sein d'un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal est remise à chaque étudiant·e.

7. Modalités de remédiation

7a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)



- ☒ Remédiation possible
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

- ☐ Remédiation possible
☒ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

Procédure de remédiation :

En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un Fx est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale). La note maximale pouvant être acquise lors d'une remédiation est **E**.

Procédures de répétition :

L'échec au travail de Bachelor entraîne une prolongation de formation. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

La taxe semestrielle est due.

Le temps attribué pour le suivi est déterminé par la Haute Ecole.

L'étudiant·e peut, s'il ou elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

Une **demande de prolongation d'études** peut être déposée par l'étudiant·e auprès du·de la responsable de module, au plus tard à l'échéance fixée par le site pour le dépôt du travail de Bachelor. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

La taxe semestrielle est due.

Ce descriptif de module peut faire l'objet d'un Addendum local précisant des modalités d'opérationnalisation spécifiques

9. Bibliographie

- Ciliska, D., DiCenso, A., & Guyatt, G. (Eds.). (2014). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice* (1st ed). Mosby.
- Gray, J. R., & Grove, S. K. (2020). *Burns and Grove's The Practice of Nursing Research* Elsevier eBook on VitalSource, 9th Edition. Elsevier. ISBN: 978-0323779265
- Harvey, G., & Kitson, A. (2015). *Implementing evidence-based in healthcare: A facilitation guide*. Routledge.
- Favre, N., & Kramer, C. (2016). *La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé : UE 6.1, UE 3.4, UE 5.6* (2e éd.). Lamarre.
- Fitzpatrick, J. J., & McCarthy, G. (Eds.). (2014). *Theories guiding nursing research and practice: Making nursing knowledge development explicit*. Springer Publishing Company.
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche* (4e éd.). Chenelière Education.
- Melnyk, B. M. (2019). *Evidence-based practice in nursing & healthcare: A guide to best practice* (4th ed). Wolters Kluwer.
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). *Nursing research: Generating and assessing evidence for nursing practice* (11th ed). Wolters Kluwer.
- Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2017). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (5e éd.). SMG.
- Skivington, K., Matthews, L., Simpson, S. A., Craig, P., Baird, J., Blazeby, J. M., et al. (2023). A new framework for developing and evaluating complex interventions: Update of Medical Research Council guidance. *BMJ*, 374, n2061. <https://doi.org/10.1136/bmj.n2061pas>



10. Enseignants

Nom du-de la responsable de module :

Descriptif validé le 18.06.2025

Descriptif validé par

Walter Zecca

Coordinateur·trices romand·es de la filière
Soins infirmiers HES-SO

Catherine Senn-Dubey